



## Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir – CDTEL

### Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 6 Octobre 2017 – 20 h 45

CRJS Rue Jean Monnet 28000 CHARTRES

Le Comité Départemental de Tir d'Eure et Loir, nommé ci après CDTEL, association loi 1901 dont les coordonnées sont les suivantes :

Référence de l'association : W281001848.

Déclaration en Préfecture de Chartres le 26 Décembre 1979 récépissé 6109.

Siège social : Mairie de Lucé, 5 Rue Jules Ferry 28114 Lucé Cedex.

Affiliation à la Fédération Française de Tir sous le numéro 8623.

N° SIRET : 447 591 827 00012

Code APE : 926-C

Référence bancaire : BPVF Châteaudun FR76-1870 – 7000 – 0500-1192-1098 – 732

A tenu son Assemblée générale ordinaire.

Huit sociétés sur dix sont représentées.

Sociétés représentées :	Représentant	Voix de l'association :	
Amicale de Lucé Tir	Mr Beauvais Eric	Président	5 voix.
Avenir Sportif du Thymerais	Mme Juillet Marie Christine	Présidente	3 voix.
La Cible Luraysienne	Mr Callot Guy	Président	3voix.
La Fraternelle de Boutigny Prouais	Mr Maréchal Gil	Président	2 voix.
ASTL Magnum 28	Mr Daulne Laurent	Président	3 voix
Société de Tir de Dreux	Mr Budelli Adrien	Président	12 voix.
Tir Dunois	Mr Gauchard Jean Michel	Président	5 voix.
AATS	Mr Borghi Bruno	Président	5 voix.

Total des voix : **39**

Sociétés absentes :

Amicale de Chuisnes	Mr Deschamps Jean Pierre	Président	1 voix.
Bonneval Tir	Mr Briansoulet Philippe	Président	6 voix.

Tous les membres du Comité directeur sont présents à l'exception de M. Borghi, représenté par M. Zoric.

Sont excusés : Messieurs Deschamps, Joseph et Katic.

Le quorum étant atteint l'assemblée générale peut commencer.

Une minute de silence est observée en l'hommage de tous les tireurs décédés pendant la saison sportive.

Le Président accueille M. Gasnier et M. Fiadjoe, représentants la DDCSPP 28, remercie les participants puis déroule l'ordre du jour :

- Rapport d'activité de la saison 2016 / 2017.
- Bilan Financier 2016 / 2017 et rapport des vérificateurs aux comptes.
- Bilan Sportif 2016 /2017.
- Bilan arbitrage.
- Bilan Gestion sportive
- Calendrier Sportif 2016 /2017.
- Site du CDTEL.
- A.G Ligue à Châteaudun.
- Projets pour 2016 / 2017.
- Remise des récompenses.
- Questions diverses.

### Rapport d'activité du Président

Je remercie toutes les personnes ici présentes, Madame la Présidente Messieurs les Présidents, Madame et Messieurs les membres du conseil d'administration, Mesdames et Messieurs les tireurs et Mesdames et Messieurs les parents.

Suite à la démission de Jean Claude Friesse, cette année a été une année de transition. Je le remercie sincèrement pour la bonne gestion de présidence du comité durant ces huit années.

Nos actions au cours de la saison 2016/2017 :

- Achat ciblerie SIUS, cet achat a été possible grâce aux subventions que nous avons reçu, CNDS et CG, ces subventions nous ont été accordées pour faciliter l'accès à notre sport aux sportifs handicapés ainsi que pour faciliter la gestion des points en compétition. Ces deux nouvelles cibleries seront bien entendu accessibles gratuitement aux tireurs du département en faisant la demande auprès du responsable du club de Châteaudun.
- Les trois carabines appartenant au CDTEL ont été réparties dans trois clubs :
  - . La fraternelle BOUTIGNY : une carabine Anschütz 8002 PRO 10M
  - . Amicale tir de LUCE : une carabine Anschütz 1903 .22 LR
  - . Tir dunois CHATEAUDUN : une carabine Anschütz 8001 junior

Ces armes devront servir à un jeune tireur durant 2 ans maximum, afin que celui-ci puisse se perfectionner et acheter à l'issue de cette sa propre arme, s'il le désire.

- Prêt de la cible électronique SIUS 50 mètres au club de Lucé, ce club a été choisi pour sa centralité, tous les tireurs du département peuvent venir tirer gratuitement après avoir pris rendez-vous avec le responsable du club de Lucé, le comité assure les frais de mise en fonction, ainsi que ceux d'utilisation.
- Achat d'un PC pour le site et la gestion sportive.
- Nouveau site du CDTEL

- Achat de compléments de tenues d'arbitrage
- Organisation de l'Assemblée générale de la Ligue du Centre le 22 octobre 2017 : l'assemblée se déroulera au lycée Nermont à Châteaudun. Je vous invite tous à venir y prendre place afin de montrer que les tireurs du 28 sont nombreux et motivés.
- Remise des récompenses : remise de tous les trophées de l'année obtenus par les tireurs de tous les clubs. Tous les participants des Ecoles de tir sont récompensés. Un soin particulier est apporté à la qualité des coupes et médailles. Je remercie, Martine et Jean Pierre pour leur investissement.
- Organisation du challenge Lachaud : Challenge disputé par les écoles de tir du département, merci à Gil Maréchal pour son dévouement.
- Formations : le financement des frais de stage d'arbitres, d'entraîneurs fédéraux, d'animateurs et d'initiateurs, peut-être pris en charge dans une certaine mesure par le Comité. Notamment, les frais de déplacement de ses différentes formations sur présentation de justificatifs. Je félicite tous ceux qui ont participé à ces formations.
- Point licences : Il y a de plus en plus de licenciés : 1493 cette année et très peu de nouveaux compétiteurs. Il est indispensable que de nombreux tireurs participent aux départementaux et aux échelons supérieurs de la compétition. C'est le sens de toute notre action. C'est aussi la justification de la détention des armes classées. Je félicite tous nos tireurs que ce soit de loisir, (ce n'est pas péjoratif) ainsi que les tireurs de compétitions pour leur volonté de faire vivre notre sport.

Je vous remercie de votre attention, et vous souhaite une bonne Assemblée Générale et une bonne année sportive, nous nous réunirons à la fin de celle-ci pour un pot de l'amitié

### Bilan financier

Notre situation est saine.

Le solde positif en fin de la saison, est de 1 515,91 €.

La situation nette est de 12 110,49 €.

Le rapport des contrôleurs aux comptes, lu par Madame Thomassaint, confirme l'exactitude des chiffres présentés.

M. François présente le budget de la saison 2017/2018, en équilibre, avec une capacité d'investissement de 4 300 €.

Le quitus est voté à l'unanimité.

Nous n'augmenterons pas la cotisation fixée à 3 euros, nous resterons ainsi le département prenant la cotisation la plus basse de la Ligue.

Du fait de la prochaine cooptation d'Erick Beauvais, il nous faut trouver deux nouveaux contrôleurs.

Messieurs Guy Callot et Alain Deniau se proposent et sont élus à l'unanimité

### Bilan sportif :

Patrice Marin, responsable GES, nous donne quelques chiffres :

niveau dépt :            9 clubs            421 tirs

niveau région :        8 clubs            226 tirs

niveau France :        5 clubs            32 tirs

Voir le détail sur le tableau en annexe

### Arbitrage :

J-F. Viandier se félicite du bon fonctionnement de l'arbitrage sur la saison.

Trois arbitres de club ont été reçus et de nouveaux candidats s'annoncent pour 2018.

### Bilan Gestion Sportive :

Patrice Marin dévoile le calendrier.

Il rappelle que les horaires de série, conformément à la procédure fédérale, sont ceux du début du match.

En conséquence, il faut arriver une heure avant.

### Site internet :

Tristan GERONDEAU confirme qu'il est totalement opérationnel sur le nouveau serveur :

adresse :        [cdtir28.fr](http://cdtir28.fr)

### Assemblée Générale Ligue :

M. François donne les grandes lignes de l'événement et indique qu'il souhaite avoir quelques volontaires, dimanche après le repas pour replier le mobilier.

Les inscriptions au repas (prix : 25 €) sont à envoyer, le plus rapidement possible, à notre ami Daniel Leconte.

### Projets :

L'essentiel comprend deux cibles électroniques 10m SIUS nouveau modèle (sans bande papier).

Elles seront installées à Châteaudun et serviront aux tireurs handisports et aux tirs de vitesse.

## Intervention DDCSPP 28

M. Gasnier rappelle que le CNDS n'est pas très sollicité ; cette année, seuls trois dossiers ont été déposés pour un montant total de 5 000 €.

Le montant minimum étant de 1 500 €, il ne faut pas hésiter à monter un dossier.

Il est aussi possible d'employer un jeune (16 à 26 ans) en service civique ; le coût mensuel pour le club est de 7 € pour un travail de 24 h par semaine. Le jeune reçoit de l'Etat une indemnité mensuelle de 577 €.

Il rappelle que l'on peut solliciter la Ligue pour une aide à la formation.

### Remise des récompenses :

Martine Thomassaint procède à la remise des récompenses 2016/2017 aux tireurs présents et aux Présidents de club.

### Remise des plaquettes Comité Départemental Tir Eure et Loir :

cette année deux plaquettes sont remises.

Madame Aeby Claire pour son engagement au sein de son club

Monsieur Jean-Claude Friesse pour sa bonne gestion de présidence du comité pendant 8 ans.

Guy Guillon remercie l'ensemble des participants et procède à la remise des récompenses.

Le vin d'honneur de tradition clôture cette Assemblée Générale.

Le Président du C.D.T.E.L

Guy Guillon



La Secrétaire

Martine Thomassaint



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR D'EURE ET LOIR



BILAN 2016 / 2017

04/10/17

Recettes	
Encaissement des cotisations	4 473,00
Subvention D.D.J.S.	
Subvention C.N.D.S.	2 000,00
Subvention Municipalité	
Subvention Conseil Général	
Reversement Ligue du Centre	1 192,80
Aide Ligue pour Internet	
<b>total subventions :</b>	<b>3 192,80 €</b>
Engagements championnats	3 232,00
Aide Ligue pour AG + repas	
Dons divers	20,00
Intérêts livret BPROP	43,04
Recette exceptionnelle	
<b>total recettes :</b>	<b>10 960,84 €</b>

Dépenses	
Cotisation CDOS	100,00
Frais administratifs	150,42
Frais internet	0,00
Frais postaux	82,56
Frais de mission et réception	1 212,00
Frais déplacement comité directeur	708,48
Frais arbitrage	2 971,74
<b>s/total frais :</b>	<b>5 125,20 €</b>
Stages, formation	123,68
Récompenses	1 431,06
Abonnements	0,00
Cadeaux	221,99
Achat cartons	366,59
Entretien matériels	32,70
<b>s/total fonctionnement</b>	<b>7 401,22 €</b>
Achats matériels, agencements	1 879,56
Achats logiciels et matériels informatiques	164,15
<b>s/total investissements :</b>	<b>2 043,71 €</b>
<b>total dépenses :</b>	<b>9 444,93 €</b>

**Solde de l'exercice :** 1 515,91 €

**Avoir au :** 31/08/16 10 594,58 €

**situation nette :** 12 110,49 €

Trésorerie	
versement sur livret :	2 000,00
retrait sur livret :	0,00
à recevoir :	
à débiter :	1 107,48
solde compte courant :	4 101,46
solde compte livret :	9 116,51
contrôle écart :	0,00 €
contrôle écart :	0,00 €

**CDTEL****Saison 2016/2017****8,00 €****5 & 6 novembre 2016 10m in door  
Châteaudun**dépenses facturation **solde**

déplacements arbitres			395,78 €		
repas arbitres			160,20 €		
nb de tirs C	30	1,70 €	51,00 €		
nb de tirs P	38	4,00 €	152,00 €		
dépenses/facturation	<b>68</b>		758,98 €	544,00 €	<b>-214,98 €</b>

**23/01/17 Coupe de France des Clubs****Châteaudun**

déplacements arbitres			208,64 €		
repas arbitres			121,26 €		
nb de tirs C	10	1,70 €	17,00 €		
nb de tirs P	25	4,00 €	100,00 €		
dépenses/facturation	<b>35</b>		446,90 €	280,00 €	<b>-166,90 €</b>

**29 avril 2017****edt****Châteaudun****+ CdF edt**

déplacements arbitres			148,00 €		
repas arbitres			0,00 €		
nb de tirs C	31	1,70 €	52,70 €		
nb de tirs P	1	4,00 €	4,00 €		
dépenses/facturation	<b>32</b>		204,70 €	0,00 €	<b>-204,70 €</b>

**30/04/17****TAR****Bonneval**

déplacements arbitres			179,04 €		
repas arbitres			96,00 €		
nb de tirs	<b>109</b>	2,40 €	261,60 €		
dépenses/facturation			536,64 €	872,00 €	<b>335,36 €</b>

**24/03-2/04/17 25/50m****Lucé**

déplacements arbitres			455,04 €		
repas arbitres			760,00 €		
nb de tirs C	29	3,00 €	87,00 €		
nb de tirs P	102	1,60 €	265,81 €		
dépenses/facturation	<b>131</b>		1 567,85 €	1 048,00 €	<b>-519,85 €</b>

**11/03/17****AA****Dreux**

déplacements arbitres			179,20 €		
repas arbitres			0,00 €		
nb de tirs	<b>63</b>	0,80 €	50,40 €		
dépenses/facturation			229,60 €	504,00 €	<b>274,40 €</b>

arbitrage 2 703,16 €

cibles 1 041,51 €

3 744,67 € 3 248,00 €

nb tirs : 438

**résultat : -496,67 €**

montants des récompenses : 1 000,00 €

**résultat : -1 496,67 €**

